

Compenser le renchérissement sur les rentes des retraités est nécessaire

Le président central Roland Schwager a accueilli le Comité central au Secrétariat SEV à Olten. Celui-ci a adopté des règlements de gestion que les sections ont adaptés à la nouvelle Loi sur la protection des données. Pour Hans Heule, c'était l'avant-dernière séance du CC et ses fonctions et tâches ont été réparties au sein du comité. Roland Schwager et Alex Bringolf se partageront les visites des sections en Suisse alémanique. Le secrétaire central héritera également du dossier FVP si important. Au SEV, Toni Feuz, secrétaire syndical, reprendra de Vincent Brodard les FVP et le suivi des pensionné-e-s.

Roland Schwager a relaté la rencontre avec Markus Jordi, chef RH CFF. Comme déjà annoncé aux réunions régionales d'automne des CFF, il n'y aura pas de voyages organisés en 2024. Dans chaque région se tiendront deux Stammtische.

Le Fonds du personnel CFF reçoit chaque année entre 30 et 50 demandes de soutien financier parmi lesquelles il y a 3 à 5 demandes de collègues pensionné-e-s. Le Comité central rappelle à ses membres cette possibilité de faire appel à cette fondation en cas de détresse financière. L'année prochaine ont lieu dans les sections et à la sous-fédération PV les élections pour la période 2025-2028. Dans quelques sections, il faut chercher des forces nouvelles pour remplacer les départs.

Les priorités du Comité central pour 2024 se porteront sur la mobilisation de nos membres pour les votations sur l'initiative AVSx13, contre l'initiative des Jeunes PLR sur l'âge de la retraite et pour le référendum LPP.

Le deuxième point d'effort concernera le suivi des membres. Il s'agira avant tout de convaincre ceux qui partent en retraite qu'ils peuvent compter sur la PV et sur ses prestations. C'est précisément en cas de problèmes avec leur prévoyance vieillesse que, grâce à notre expérience, nous pouvons les aider. Avec les sections, nous voulons aussi offrir un programme attractif pour les nouvelles et nouveaux pensionnés. Le SEV prévoit diverses actions de recrutement dans ce cadre en 2024. Le CC vous tiendra au courant.

Notre proposition pour une compensation du renchérissement sur les rentes a été transmise au Conseil de fondation de la Caisse de pensions CFF et nous espérons naturellement que celle-ci se préoccupera du pouvoir d'achat de ses retraitées et retraités. Lorsque leurs moyens financiers se réduisent, l'économie du pays ne s'en porte pas mieux. Alex Bringolf, secrétaire central